

Habitants du
monde rural

Exploitants

BIEN VIVRE ENSEMBLE
EN MILIEU RURAL



Communauté de Communes
de l'Est Lyonnais



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
RHÔNE

BIEN VIVRE ENSEMBLE

POURQUOI CE GUIDE ?

Historiquement espace à vocation purement agricole, la campagne est devenue depuis ces 10 dernières années, un nouvel eldorado pour de nouveaux habitants principalement originaires des villes à la recherche de calme, sérénité et reconnexion à la nature.

Ces évolutions sociétales entraînent une modification du paysage rural : les agglomérations s'étalent, les habitations se disséminent, les communes rurales s'agrandissent et amènent de ce fait, une certaine revitalisation des campagnes.

Cependant, la méconnaissance des activités et des obligations, d'une part des agriculteurs et d'autre part des « néo-ruraux », peut conduire à des incompréhensions, voire à des conflits. Il faut comprendre que la campagne est avant tout un lieu de travail et qu'il est bon, avant de s'y installer, de connaître les activités agricoles qui y sont pratiquées, tant sur les aspects positifs que sur les désagréments possibles.



Nous souhaitons tous profiter pleinement de cet environnement et de ses bienfaits le plus longtemps possible. Pour cela, chacun doit prendre conscience de l'autre, faire un pas pour se comprendre et instaurer une bonne relation dans le temps ■



An aerial photograph of a vibrant green agricultural landscape. A dark asphalt road runs diagonally from the bottom left towards the top right, separating the fields. The fields are densely packed with crops, showing various shades of green and some darker shadows from trees or structures. The overall scene is a rich, textured expanse of farmland.

Le Rhône

Le département du Rhône a une forte image urbaine et pourtant, il a la plus forte densité de population agricole active permanente de France.

C'est grâce à l'agriculture, pratique valorisant le sol et les ressources, que les éleveurs, maraîchers, arboriculteurs et viticulteurs de notre territoire fournissent des produits de qualité.

L'AGRICULTURE DANS LE DÉPARTEMENT



Monts du Beaujolais

L'agriculture se concentre autour de l'élevage de vaches principalement mais également de chèvres et de brebis, pour de la transformation laitière (fromages, yaourts...) ou la production de viande. Le Beaujolais Vert est également connu pour sa production sylvicole et la filière bois est reconnue pour son savoir faire en éco-construction.

Monts du Lyonnais

L'élevage est l'activité agricole identitaire de ce territoire et la production de lait et de fromages de vache et de chèvre est ancrée dans l'histoire locale. Les petits fruits rouges sont une production traditionnellement présente et réputée. Polyculture, grandes cultures et maraîchage diversifié composent également l'agriculture des Monts du Lyonnais.

Coteaux du Lyonnais

Le territoire bénéficie d'une grande diversité de terroirs. Les grandes cultures et l'élevage occupent 86 % de la superficie agricole du territoire. Le reste est utilisé par la vigne (AOP Coteaux du Lyonnais), les productions fruitières et le maraîchage, qui sont en grande partie tournées vers la consommation locale et lyonnaise. La présence d'un important réseau d'irrigation, d'un bassin de consommation avec possibilité de vente directe (plus de 70% des exploitations en font), l'appartenance à des aires d'appellation et la présence du plus grand poulailler du département, sont autant de facteurs qui contribuent à cette diversité et à l'attractivité agricole du territoire.

Beaujolais - Val de Saône

Le vignoble Beaujolais, avec ses 12 appellations et près de 16 000 hectares de vigne, a structuré depuis des décennies des paysages dignes d'une « Petite Toscane ». Depuis 2018, le Beaujolais est aussi le premier vignoble au monde reconnu Geopark Mondial de l'Unesco. Ce label récompense le territoire pour sa géologie exceptionnelle, la préservation de celle-ci et la pédagogie qui en découle.

Agglomération Lyonnaise

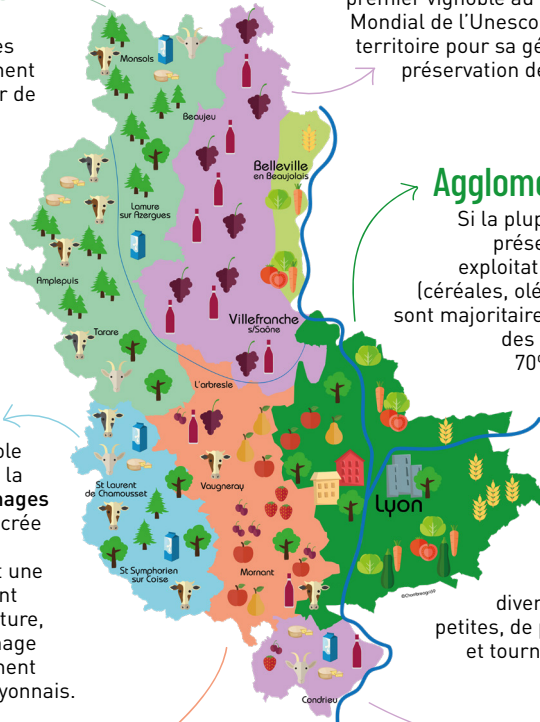
Si la plupart des productions sont présentes sur le territoire, les exploitations en grandes cultures (céréales, oléagineux et protéagineux) sont majoritaires, représentant la moitié des exploitations et occupant 70% des surfaces cultivées.

L'Est de Lyon représente un secteur de plaines largement dédié à la céréaliculture, et l'Ouest est un secteur de coteaux où les espaces urbains, agricoles et naturels s'entremêlent.

L'agriculture y est très diversifiée et les exploitations petites, de plus en plus spécialisées et tournées vers la vente directe.

Région de Condrieu

L'agriculture s'est adaptée aux collines boisées du Pilat : sur les coteaux la vigne et l'arboriculture et sur le plateau une activité de polyculture élevage (élevage de vaches laitières et allaitantes, chèvres laitières, ovins viande, porcs). La plaine alluviale du Rhône quant à elle, présente des terrains de qualité pour le maraîchage. On retrouve aussi quelques productions atypiques notamment les escargots. L'agriculture locale est très urbaine, caractérisée par une grande diversité et des signes de qualité d'exception en viticulture : AOP Côte Rôtie et AOP Condrieu.



UNE AGRICULTURE DYNAMIQUE ET DIVERSIFIÉE

4 527 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE **30** HECTARES



GRANDES CULTURES

445 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE **50** HECTARES



HORTICULTURE, MARAÎCHAGE

244 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE **11** HECTARES



VITICULTURE

1 907 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE **11** HECTARES



FRUITS

258 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE **18** HECTARES



BOVINS VIANDE

324 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE **59** HECTARES



BOVINS LAIT

488 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE **66** HECTARES



BOVINS MIXTE

93 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE **85** HECTARES



OVINS, CAPRINS, AUTRES HERBIVORES

297 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE **32** HECTARES



PORCINS, VOLAILLES

62 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE **29** HECTARES



POLYCULTURE, POLYÉLEVAGE

405 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE **39** HECTARES



LA SAISONNALITÉ

DES ACTIVITÉS AGRICOLES DANS LE RHÔNE



Le travail agricole suit les saisons. Il dépend non seulement du développement des végétaux et animaux, mais aussi de la météo (pluie, forte chaleur, vent ...).

Élevage

Maraîchage

Arboriculture

Viticulture



Traite, soins et surveillance des animaux, labours, récolte de l'ensilage d'herbe, mise à l'herbe des troupeaux, surveillance du troupeau au pré, semis des céréales de printemps (maïs, orge)

Préparation du sol, semis et récolte des radis, épinards, blettes, petits pois sous abris, salades, transformation des produits

Eclaircissage, taille et entretien des vergers, plantation des petits fruits, début de récolte des fruits rouges sous abris + protection sanitaire des vergers

Protection sanitaire des vignes, pliage/attachage, ébourgeonnage, griffage, tonte et désherbage



Épandage de chaux, récolte du foin et moisson des céréales, semis des prairies, traite, soins et surveillance des animaux

Récolte des tomates, poivrons, aubergines, haricots, courgettes, oignons, ail, échalotes, salades

Récolte des fruits rouges (fraises, framboises, cerises, cassis), abricots, pêches, nectarines et prunes, transformation des produits

Relevage de la vigne, rognage, effeuillage et protection sanitaire des vignes si besoin



Labours, épandage du fumier, récolte de l'ensilage de maïs, préparation des sols et semis des céréales, traite, soins et surveillance des animaux

Récolte des pommes de terre, choux, courges, céleris, fenouils, épinards, radis, poireaux, navets, salades, transformation des produits

Récolte de pommes, poires, coings, pêches

Vendanges



Épandage du fumier et hivernage des troupeaux à l'étable (alimentation, litière, soins vétérinaires), traite, soins et surveillance des animaux

Travail sous serre, récolte des poireaux, navets, cardons, choux, salades, transformation des produits

Taille, entretien des haies, plantation + enrichissement du sol

Taille de la vigne, enrichissement du sol

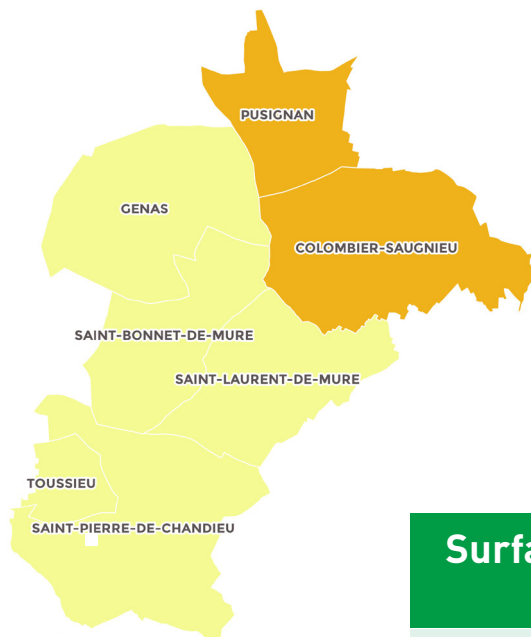


Pour aller plus loin

Contactez l'association **Semons l'avenir** à semonslavenir@gmail.com ou rendez-vous sur <https://www.semonslavenir.fr>



Communauté de Communes de l'Est Lyonnais



0 2,5 5 km

Orientation technico-économique

CCEL

- Céréales et/ou oléoprotéagineux
- Polyculture - Polyélevage

Chambre d'Agriculture du Rhône, source : RGA 2020



**Surface agricole utile totale :
7934 ha**

- Céréales : 79,5%
- Légumes : 1,11%
- Prairies : 13,5%
- Autres : 5,9%

Dont 3% en agriculture biologique



© Communauté de Communes de l'Est Lyonnais



Communauté de Communes
de l'Est Lyonnais

91 exploitations

- 53 individuelles
- 4 GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun)
- 27 EARL (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée)
- 7 autres

1 installation en agriculture
sur le territoire en 2021

Effectif total de main d'œuvre :
242 individus

PRINCIPAUX PROJETS AGRIcoles

- Pérennisation de l'activité agricole (entretiens cédants)
- Développement des circuits courts (points de vente de producteurs et approvisionnement des cantines scolaires)
- Préservation foncière (Périmètres de protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains - PENAP - sur 5 communes)
- Intégration du volet agricole dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Les circuits courts

- 20 producteurs en circuits courts
- 1 point de vente collectif : Croq'Fermes à Jons
- 2 producteurs engagés dans la démarche **Bienvenue à la ferme**



Les démarches de production

- 4 exploitations engagées en **AB**
- 7 exploitations en production **Label Rouge**



Les principales productions animales

- 9,9% d'exploitations ont des **bovins lait**
- 6,6% d'exploitations ont des **volailles**
- 4,4% d'exploitations ont des **bovins viande**
- 3,3% d'exploitations ont des **caprins**



A photograph of three women in an outdoor setting, possibly a vineyard, looking at a tablet held by the woman on the left. The woman in the center is wearing a brown fleece jacket with sunglasses on her head. The woman on the right is wearing a dark quilted jacket. The background is a blurred field of green and yellow foliage. The entire image has a green color overlay.

Se connaître pour mieux se comprendre

La campagne est un espace commun de vie et de travail. Pour que chacun puisse y trouver sa place, il est préférable de connaître les différents aspects de ses activités, en particulier l'activité agricole.

COMPRENDRE L'AGRICULTURE

LES CONSÉQUENCES DE L'ACTIVITÉ



Élevage, épandage des fumiers, lisiers et boues d'épuration, semis, déplacement des machines et camions, récoltes... Autant d'activités perçues comme des désagréments par les riverains, mais pourtant nécessaires à l'élevage et la culture de bons produits.

LES BRUITS

Au même titre que le champ du coq, les bruits causés par les activités agricoles font inévitablement partie du paysage rural. Dépendants de la météo, les agriculteurs doivent parfois travailler la nuit ou le week-end pendant les périodes de forte activité. Cela peut entraîner certains désagréments pour les riverains car les machines agricoles peuvent être bruyantes. Bien-sûr, ils en sont conscients et essaient de les limiter, tout en réalisant correctement leur travail.

LES ODEURS

Une agriculture durable s'appuie sur un équilibre harmonieux entre cultures et élevages. Pour alimenter les cultures, l'épandage de différents types d'engrais sur les champs (fumier, lisier, compost, digestat de méthaniseur) sont bons pour les sols. C'est naturel même si ça ne sent pas toujours très bon.

Ne pas oublier

L'agriculture c'est aussi :
les bonnes odeurs de l'herbe, du foin qui sèche, du blé qui mûrit, des nombreuses fleurs cultivées

TRAVAIL LA NUIT ET LE WEEK-END

Les champs et les animaux nécessitent un entretien quotidien. Au fil des saisons, les travaux dans les champs se succèdent et doivent être réalisés au bon moment. Pour le bien-être et la santé des animaux, il faut quotidiennement les nourrir, les abreuver, les soigner, nettoyer les bâtiments, assister les naissances, traire matin et soir. De plus, certains traitements pour protéger les cultures (biocontrôle, huiles essentielles) nécessitent d'être appliqués la nuit car ils seraient détruits par la lumière du jour.

NUISANCE SUR LES ROUTES

Sur les routes, les travaux agricoles peuvent entraîner la présence de terre, de fumier et le passage de machines hors-gabarit peut également être gênant pour les autres usagers. L'ensilage et l'épandage au printemps, peuvent entraîner de la terre sur la route, ou de la poussière en été à cause des récoltes nécessitant un temps sec.



PROTECTION DES CULTURES

PAR L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Les plantes sont des êtres vivants qui peuvent avoir des maladies ou être attaqués par des nuisibles (insectes, champignons), pouvant les affaiblir jusqu'à les empêcher de produire. La météo peut également impacter les cultures. Par exemple, une forte pluviométrie et/ou humidité auront tendance à augmenter la pression des maladies.

Pour garantir une récolte saine, de qualité et de quantité suffisante, les agriculteurs n'ont parfois pas le choix d'utiliser des produits phytosanitaires pour protéger et soigner leurs cultures. Sans protection, 30% à 40% des récoltes seraient détruites et donc non consommables. Ils en limitent néanmoins l'utilisation car elle représente un certain coût.

Bon à savoir Les produits phytosanitaires sont homologués par le ministère de la Santé français. Toute personne qui utilise des produits phytosanitaires est formée et doit obtenir le certificat officiel **Certifhyto**, délivré par le Ministère de l'Agriculture et à renouveler tous les 5 ans. Il atteste de connaissances suffisantes pour utiliser les produits en sécurité et pour en réduire leur usage.



L'ARROSAGE

Comme les êtres humains, les plantes ont besoin d'eau pour vivre et se développer. L'irrigation des cultures est donc indispensable pour ne pas voir les cultures mourir.

Chaque type de culture a des besoins en eau particuliers, qui varient selon les conditions climatiques locales.

L'eau utilisée est non traitée et non potable. Son utilisation et sa gestion sont pilotées et raisonnées, grâce à des techniques de précision et du matériel d'irrigation de plus en plus performant.

La campagne est bien souvent considérée comme un lieu plein de promesses, d'une vie plus agréable et paisible en lien avec la nature, l'environnement. Mais c'est principalement un espace professionnel dédié aux activités agricoles, pour certaines exercées depuis plusieurs générations.

La campagne est **un espace à se partager**. À travers ces deux modes de vie différents mais néanmoins complémentaires, l'entente n'est pas toujours au rendez-vous et des conflits peuvent s'immiscer entre les deux parties.



COURTOISIE/RESPECT ENTRE VOISINS

Instaurer les bases d'une **bonne entente**

Vivre en milieu rural, c'est faire le choix d'une coexistence entre agriculteurs et citoyens-citadins. Ainsi, la connaissance du milieu dans lequel on va s'installer et notamment de ceux qui y travaillent, est primordiale.

Communiquer et dialoguer facilitent une compréhension réciproque, permettant l'instauration d'une bonne relation et d'un bon voisinage afin de profiter pleinement d'une qualité de vie saine.



POUR MOI HABITANT DU MONDE RURAL

la campagne est un **lieu de vie et de loisirs** offrant de l'espace, le grand air, le calme et des paysages changeants.



POUR MOI AGRICULTEUR

la campagne est un **lieu de travail et de production**. C'est une passion, mais c'est surtout un métier.

DIALOGUER |

ECOUTER |

SE CONNAÎTRE |

SE COMPRENDRE |

MIEUX SE RESPECTER |

MES ENGAGEMENTS

EN TANT QU' **AGRICULTEUR**

La campagne est mon lieu de travail et de production. Je m'efforce tout au long de l'année de limiter les nuisances liées à mon activité



Développons des productions locales tout en respectant l'environnement et le lieu de vie des habitants

- ✓ Je suis à l'écoute et je reste bienveillant
- ✓ J'explique mon activité à mes voisins
- ✓ Je pense à prévenir mes voisins en cas de bruit prolongé ou intense
- ✓ Je respecte les distances réglementaires d'épandage
- ✓ Je choisis mes produits phytosanitaires pour limiter leur impact sur l'environnement et les applique conformément à la réglementation, en adaptant mes horaires de traitement
- ✓ Je limite les ruissellements et les coulées de boue
- ✓ J'entretiens l'espace rural : j'élague les haies conformément à la réglementation
- ✓ Je participe aux opérations de collecte et de recyclage
- ✓ Je veille à la sécurité routière lorsque j'irrigue les cultures
- ✓ J'évite de gêner la circulation et laisse passer les véhicules de temps en temps
- ✓ J'assure l'entretien et la gestion des bois et forêts



MES ENGAGEMENTS

EN TANT QU' HABITANT DU MONDE RURAL

La campagne représente mon lieu de vie et de loisirs. Certains comportements, souvent involontaires, peuvent gêner l'agriculteur dans son travail. Pour limiter ces désagréments, je peux agir au quotidien :



Profitons des productions locales tout en respectant le travail de nos voisins agriculteurs

- ✓ Je me renseigne sur la proximité des activités agricoles avant de m'installer à la campagne
- ✓ Je cherche à mieux comprendre les atouts et contraintes de la ruralité
- ✓ J'emprunte les chemins sans traverser les prairies et les champs cultivés. Je respecte aussi les bois et forêts
- ✓ Je respecte les propriétés privées même sans clôture
- ✓ Je n'utilise pas d'engins motorisés pour circuler en forêt et ne prélève pas de bois
- ✓ Je ne jette pas mes déchets dans la nature, y compris les végétaux
- ✓ Je ne cueille pas les légumes, fruits ou céréales
- ✓ Je tiens mon chien en laisse pour ne pas effrayer les troupeaux ou le gibier
- ✓ J'élague régulièrement mes haies conformément à la réglementation de la commune
- ✓ J'adopte une conduite douce et je facilite le passage des véhicules agricoles
- ✓ Je consomme local de préférence





Contact

Chambre d'agriculture du Rhône

18 avenue des Monts d'Or
69890 LA TOUR DE SALVAGNY

04 78 19 61 10

contact@rhone.chambagri.fr



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



La responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée

avec le soutien de

